

Publié le 11/01/2019 à 03:52

Les pêcheurs font le bilan



L'AAPPMA de [Marignac](#) tiendra son assemblée générale le samedi 26 janvier à 14 h 30, dans la salle annexe de la mairie. Réunion annuelle ouverte au plus grand nombre et dont l'ordre du jour comportera : rapport moral et d'activité, bilan financier, projets et décisions, présentation des candidats au conseil d'administration sachant que les candidatures pourront être déposées lors de l'assemblée générale, par téléphone ou encore par e-mail (contact@aappma-marignac31.fr ; 06 32 59 65 42). Les questions diverses seront ensuite abordées. À l'issue de l'assemblée, lors de laquelle les permis de pêche seront en vente, verre de l'amitié.

La Dépêche du Midi